

## Formation certifiante

# Intervenir auprès des personnes avec un trouble du spectre de l'autisme

MAJ : 17/07/2024

Garantir un accompagnement auprès des personnes avec un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) qui prend en compte leurs besoins spécifiques et qui favorise leur inclusion sociale et professionnelle. L'enjeu de cette formation certifiante est d'accompagner les professionnels issus du secteur social, médico-social, sanitaire et de l'Education Nationale à se spécialiser dans leur pratique auprès d'un public avec TSA.

La forte disparité des types de formation, la diversité des niveaux de compétences acquises ont conduit les acteurs du secteur - en particulier les associations de familles, le ministère des Solidarités et de la Santé et le comité interministériel au handicap - à la mise en place de cette formation certifiante reconnue au répertoire spécifique et éligible au CPF.

## Objectifs

Cette certification a pour objectif d'attester la maîtrise des compétences nécessaires à la mise en oeuvre d'un accompagnement adapté et spécifique des personnes avec TSA, au sein d'un travail pluridisciplinaire et dans le respect des recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé.

## Programme

Une formation de 210 h réparties, en 5 blocs (heures modulables selon expérience) :

Bloc 1 - Contexte historique et réglementaire (14h)

Bloc 2 - Définition et compréhension des TSA (35h)

Bloc 3 - Communication et interactions sociales : évaluation - outils (dont les outils numériques) (35h)

Bloc 4 - Prévention et réponse aux « comportements dévifs » (25h)

Bloc 5 - Les différents types d'accompagnement : Faire avec - famille - environnement - Posture professionnelle (80h)

Un accompagnement 14h est proposé en collectif auquel peuvent se rajouter 7h de guidance individuelle pour l'élaboration du dossier de Pratiques professionnelles.

## Méthodes mobilisées

Groupes de 8 à 14 personnes

Pédagogie basée sur l'expérience partagée et ancrée dans une réalité professionnelle.

La formation permettra une analyse de situations au regard d'approches théoriques multiples (cours, TD, TP, étude de cas, e-learning ...).

## Conditions d'accès à la formation

Entretien de positionnement (30 mn d'échange avec un formateur) pour présenter le parcours antérieur et les projets en cours liés à l'accompagnement de personnes avec trouble du spectre autistique.

## Débouchés

La stratégie nationale pour l'autisme évoque la création de nombreux emplois ou le développement de compétences d'emplois existants, au niveau de la recherche, mais aussi de l'intervention précoce et du soutien aux familles, de la scolarisation et de l'inclusion des adultes.

Les deux dernières enquêtes emploi de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif insistent également sur « des besoins d'expertises de plus en plus fines dans des secteurs comme celui du « handicap » et « des demandes de spécialisation relayées par les employeurs pour des spécificités de besoin des usagers ».

## Public

Ce certificat est accessible à toute personne ayant une expérience d'accompagnement de personnes avec trouble du spectre de l'autisme : expérience en cours ou datant de moins d'un an, expérience acquise ou à acquérir via un stage, expérience à partir des situations vécues.

## Dates

Formation du 28 janvier au 18 décembre 2025

Jury de certification : 18 décembre 2025

10 regroupements de 3 jours

## Tarif

- Frais pédagogiques pour la formation 210 h : à venir
- Inscription à la certification UNAFORIS : à venir
- Accompagnement individuel renforcé (7 h) optionnel : à venir

Formation [éligible au CPF](#)

Tarif applicable du 1er janvier au 31 décembre 2024

## Lieu de formation

A l'IRTESS, 2 rue Professeur Marion - 21000 Dijon  
Formation délocalisée selon demandes

## Informations formation/inscriptions

**Elodie MONGIN** - Responsable pédagogique  
[emongin@irtess.fr](mailto:emongin@irtess.fr) - 03 80 72 64 30

**Jean-Marie VAUCHEZ** - Directeur de pôle  
[jmvauchez@irtess.fr](mailto:jmvauchez@irtess.fr) - 03 80 72 64 56

## Accessibilité aux PSH

[aponchon@irtess.fr](mailto:aponchon@irtess.fr) - Tél. 03 80 72 64 39